

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

SARL MAKTA TERRA – Mia Quanquin

Date de dernière mise à jour : 15/09/2026

ARTICLE 1 : CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre la société SARL MAKTA TERRA, immatriculée au RCS de Lons le saunier sous le numéro SIRET 928 387 067 00012, dont le siège social est situé 1 Chantemerle, 39190 Rosay, ci-après dénommée « le Prestataire », et toute personne physique ou morale souhaitant bénéficier de ses services d'accompagnement, de coaching, de naturopathie, d'hypnose ou de formation, ci-après dénommée « le Client ».

Ces CGV s'appliquent à toutes les prestations proposées sur le site www.miamakta.com et en présentiel. Toute commande ou réservation implique l'acceptation sans réserve de ces conditions.

ARTICLE 2 : DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Le Prestataire propose deux types de services distincts :

1. Accompagnement Individuel (Particuliers) : Séances de coaching, hypnose ericksonienne, naturopathie et consultation basée sur des grilles de lecture systémiques (BaZi, sagesses ancestrales). Ces prestations visent le développement personnel, la gestion du stress et l'alignement de vie. Elles ne constituent pas un acte médical, ni un suivi psychiatrique.
2. Prestations Entreprises & Organismes (Professionnels) : Formations, ateliers, séminaires (dont ceux accueillis dans la Yourte "La Source des Mondes") et conseil en stratégie organisationnelle ("L'Entreprise Vivante"). Ces prestations visent le développement des compétences humaines et la robustesse organisationnelle.

ARTICLE 3 : COMMANDE ET RÉSERVATION

Toute réservation s'effectue via le formulaire en ligne, par email (mia@maktaterra.com) ou par téléphone. Le Prestataire confirme la réservation par email après vérification des disponibilités et réception du paiement (ou de l'acompte selon le cas). Pour les accompagnements individuels, une séance découverte peut être proposée préalablement. Elle est gratuite et ne constitue pas une séance d'accompagnement.

ARTICLE 4 : TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prix sont indiqués en Euros (€) et s'entendent :

- Pour les Particuliers : Toutes Taxes Comprises (TTC). La SARL MAKTA TERRA étant assujettie à la TVA, celle-ci sera appliquée au taux en vigueur (20%).
- Pour les Entreprises assujetties à la TVA : Hors Taxes (HT), la TVA étant ajoutée sur la facture.

Modalités :

- Séances à l'unité : Paiement intégral avant la séance.
- Forfaits d'accompagnement (Particuliers) : Un acompte de 30% est requis à la réservation pour bloquer le cycle. Le solde est payable avant la 4ème séance ou selon un échéancier défini au contrat.
- Formations (Entreprises) : Un devis est établi. Un acompte de 30% à 50% est demandé à la signature du devis. Le solde est payable à réception de la facture de fin de prestation ou selon les termes du devis (ex: 30 jours).

Les paiements peuvent être effectués par paypal, virement bancaire, chèque ou espèces (dans la limite légale).

ARTICLE 5 : DROIT DE RÉTRACTATION (PARTICULIERS)

Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de 14 jours francs à compter de la date de conclusion du contrat pour se rétracter sans avoir à justifier de motifs. Exception : Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de services dont l'exécution a commencé, après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation. Ainsi, dès lors qu'une séance de coaching ou d'hypnose a été réalisée, le forfait ou la séance ne peut plus faire l'objet d'un remboursement au titre du droit de rétractation.

ARTICLE 6 : ANNULATIONS ET REPORTS (PARTICULIERS)

Afin de garantir un accompagnement de qualité et le respect du temps réservé :

- Annulation ou report par le Client :
 - Plus de 48 heures avant la séance : La séance est reportée sans frais ou remboursée (si payée d'avance).
 - Moins de 48 heures avant la séance : La séance est due intégralement et ne peut être ni reportée, ni remboursée, sauf cas de force majeure (maladie avec certificat médical, décès, etc.).

- Annulation par le Prestataire : En cas d'empêchement du Prestataire, la séance est intégralement remboursée ou reportée à une date convenue d'un commun accord.

ARTICLE 7 : DÉROULEMENT DES FORMATIONS (ENTREPRISES)

Pour les prestations de formation et de conseil :

- Le programme est défini conjointement lors de la commande.
- Annulation par le Client :
 - Plus de 15 jours avant le début de la formation : Remboursement intégral de l'acompte.
 - Entre 15 et 7 jours : 50% du montant total est dû.
 - Moins de 7 jours : La totalité de la prestation est due.
- Report : Un report est possible sans frais s'il est demandé au moins 15 jours avant la date prévue, dans la limite de deux reports par session.

ARTICLE 8 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS

Obligations du Prestataire : Mia Quanquin s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour la bonne exécution des prestations, dans le respect des règles déontologiques de ses certifications (RNCP, FENA, Hypnose). Elle est tenue à une obligation de moyens et non de résultats. Les "sagesses ancestrales" et outils systémiques utilisés le sont dans un cadre de développement personnel et non divinatoire.

Obligations du Client : Le Client s'engage à fournir des informations exactes sur son état de santé (contre-indications à l'hypnose, pathologies) et à respecter les horaires. En séance collective (formation), le Client s'engage à adopter un comportement respectueux envers le groupe et le formateur. Tout comportement nuisible pourra entraîner l'exclusion immédiate de la séance sans remboursement.

Lieu d'accueil (Yourte) : L'accès à la Yourte "La Source des Mondes" se fait sur rendez-vous. Le Client est responsable de ses effets personnels. Le Prestataire décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte. L'accès peut être refusé si les conditions météorologiques rendent le lieu dangereux.

ARTICLE 9 : CONFIDENTIALITÉ

Le Prestataire est tenu au secret professionnel concernant toutes les informations échangées lors des séances (coaching, hypnose, naturopathie). Aucune information ne sera divulguée à des tiers sans l'accord écrit du Client, sauf obligation légale. Pour les entreprises, un rapport de formation peut être fourni au commanditaire, mais les données individuelles des participants restent confidentielles.

ARTICLE 10 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DES SUPPORTS

Les supports pédagogiques remis lors des formations (livrets, slides, enregistrements) restent la propriété exclusive de la SARL MAKTA TERRA. Ils sont destinés à un usage strictement personnel ou interne à l'entreprise cliente et ne peuvent être diffusés, vendus ou reproduits sans autorisation.

ARTICLE 11 : FORCE MAJEURE

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure (catastrophe naturelle, pandémie, grève, blocage des transports, etc.). La partie empêchée devra informer l'autre dans les plus brefs délais.

ARTICLE 12 : LITIGES ET MÉDIATION

En cas de litige, le Client s'engage à contacter prioritairement le Prestataire à l'adresse mia@maktaterra.com pour trouver une solution amiable. À défaut d'accord amiable, et conformément aux mentions légales, le Client peut saisir un médiateur de la consommation. *Note : La SARL MAKTA TERRA est en cours d'adhésion à un dispositif de médiation. Les coordonnées du médiateur seront communiquées dès l'adhésion effective.* À défaut, les tribunaux du lieu du siège social du Prestataire (Lons-le-Saunier/Dole selon le RCS) seront seuls compétents.

ARTICLE 13 : MODIFICATION DES CGV

Le Prestataire se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande ou de la réservation.